L’Eurogroupe s’accorde sur les bases d’un budget de la zone euro

Publié le 18 octobre 2019

Les dix-neuf Ministres des Finances de la zone euro ont annoncé la création d’un instrument de soutien aux réformes et à l’investissement et de stabilisation en cas de choc économique majeur. Ce mécanisme, voulu par la France, et dont le montant n’a pas été acté, devrait voir le jour en 2021.

Premier pas vers la construction d’un budget européen, les dirigeants de l'UE se sont entendus sur la création d’un instrument budgétaire pour les 19 pays ayant adopté la monnaie unique, après dix-huit mois de débats. Cela permettra de renforcer le système financier européen.

Les ministres européens devront d'ici à juin 2019 s'accorder sur les caractéristiques essentielles de ce budget de la zone euro, dont le montant reste à déterminer. Il aura pour objet de faciliter la convergence des 19 pays ayant adopté la monnaie unique.

Autre volet de la réforme, un accord sur l’extension des responsabilités du Mécanisme européen de stabilité (MES), le pompier des pays de la zone euro qui connaissent de graves problèmes d’endettement. Ce MES se verra doté de nouveaux pouvoirs pour évaluer la situation économique des pays, en coopération avec la Commission.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles